



Conseil général Boussens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS  
DU JEUDI 16 DECEMBRE 2021**

- Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente
- Présents : 32 membres
- Excusés : 8 membres, soit :  
MM. Michel Bally, Marco Baraldini, Silvano Cardamoni, Thomas Gasser, Marc Guillaume, Yannick Jouan, Philippe Monod  
Mme Claudine Longchamp
- Absents : 2 membres (non excusés) soit :  
M. Silvain Chapuis, Eyal Kaspi

**ORDRE DU JOUR**

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal de la séance du 14 octobre 2021, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
- 2.- Préavis municipal N° 7/2021 relatif au budget de l'an 2022
- 3.- Préavis municipal N°8/2021 concernant la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026
- 4.- Divers

## **1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE**

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2021 est adopté.

Madame la Présidente procède à l'assermentation de 2 nouveaux membres, soit de M. Jean-Luc Aebischer et de Mme Ursula Marclay. Le Conseil général est ainsi composé de 42 membres.

### **COMMUNICATION DU BUREAU**

Madame la Présidente nous informe qu'à l'avenir, lors de votations, le bureau de vote sera ouvert de 10h00 à 11h00, en effet l'administration cantonale nous oblige à fermer le bureau à 11h (pas avant et pas après), d'où ce changement.

Elle prie les différentes commissions et personnes ayant des décomptes d'heures ou de séances de bien vouloir les faire parvenir à Madame Martine Rais, notre boursière, le plus rapidement possible pour paiement.

### **COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE**

Madame la Syndique nous informe qu'un contrôle radar a eu lieu dans notre commune en date du 30 novembre 2021 et que sur 392 véhicules contrôlés, 4 conducteurs ont été dénoncés.

Elle rappelle également qu'il y a lieu de faire parvenir à la Municipalité les attestations pour les personnes exonérées de la taxe ménagère (déchetterie).

Elle donne quelques dates : soit le 18 décembre la collation et le lard grillé à la déchetterie et le 21 décembre le Noël de la commune qui se déroulera à l'extérieur.

Fermeture des bureaux du 23 décembre 2021 à 17h00 au mardi 11 janvier 2022 à 09h30.

## **2. PREAVIS MUNICIPAL N° 7/2021 RELATIF AU BUDGET DE L'AN 2022**

Monsieur Philippe Martin rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la présidente passe au vote.

Le Préavis N°7/2021 relatif au budget de 2022 est accepté à l'unanimité.

Après avoir donné lecture de l'extrait de PV, celui-ci est également accepté à l'unanimité.

### **3. PREAVIS MUNICIPAL N° 8/2021 CONCERNANT LA FIXATION DU PLAFOND EN MATIERE D'ENDETTEMENT ET DE RISQUES POUR CAUTIONNEMENTS POUR LA LEGISLATURE 2021-2026**

Monsieur Claude Rapin rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Monsieur Vincent Freimuller demande si la réfection du café « Le Boussinois » planifiée en 2025 dans le plan d'investissement ne devrait-elle pas être avancée à 2022 ?

Madame la Syndique nous informe que la Municipalité est à la recherche d'un nouveau tenancier pour le début de l'année 2022, tâche confiée à Gastro Vaud. L'appartement et le restaurant font l'objet d'un entretien courant pour l'instant car, au vu de la pandémie, elle veut voir comme cela va se passer avec un nouveau tenancier avant d'aller trop loin dans les investissements.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote.

Le Préavis N°8/2021 concernant la fixation du plafond en matière d'endettement et de risques pour cautionnements pour la législature 2021-2026 est accepté à l'unanimité.

Après avoir donné lecture de l'extrait de PV, celui-ci est également accepté à l'unanimité.

### **4. DIVERS**

Madame la Présidente propose de verser les jetons de présence à la Fondation Erminea à Chavornay, fondation qui accueille les animaux blessés pour les remettre dans la nature.

Monsieur Guy Haggeli propose Zoe4Life, association qui soutient les enfants atteints d'un cancer. Cette dernière proposition est adoptée.

Monsieur André Baumann fait remarquer que pratiquement tous les matins un conducteur klaxonne tôt le matin en traversant Boussens et si la Municipalité ne pouvait pas intervenir.

Madame la syndique répond que c'est le travail de la gendarmerie.

Madame Sylviane Bonfadelli remercie la Municipalité pour le changement du miroir à la sortie du chemin de la Grange-aux-Aguets sur la Grand'Rue, mais signale que le problème de gel et de positionnement ne sont pas réglés. La Municipalité va se rendre sur place, afin d'étudier un éventuel déplacement du miroir lors des travaux de la ferme.

Madame Chantal Mellier demande si les convocations et les documents du Conseil Général ne pourraient pas être à l'avenir envoyés à tous les Conseillers et Conseillères par mail.

Madame la Présidente lui répond que la question va être étudiée par le bureau du Conseil et réponse à suivre.

Madame Chantal Mellier propose l'utilisation du langage inclusif dans le cadre des séances du Conseil et la correspondance en général. Cette demande a généré deux oppositions mais aussi un soutien dans l'assemblée.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la présidente présente ses meilleurs vœux pour de belles fêtes de Noël, ainsi que pour la Nouvelle Année.

Madame la Syndique remercie l'assemblée pour le travail accompli et l'acceptation des procès-verbaux présentés durant 2021. Elle souhaite également, au nom de la Municipalité ses meilleures vœux de fin d'année.

La traditionnelle raclette étant servie en fin de séance, elle rappelle que seules les personnes ayant le pass Covid sont autorisées à y prendre part.

Il est 20h05, la séance est levée.

La Présidente



Barbara Grivel

La secrétaire



Danièle Rochat